

«Si on n'engage pas de jeunes en entreprise, le marché du travail va s'assécher.» **Marie-Kristine VAN BOCKESTAL, Forem**

41,6 ans.
L'âge moyen
des travailleurs
en Belgique.

**Étude :
l'âge des
travailleurs en
augmentation**

« Garder les travailleurs âgés, oui, mais aussi engager des jeunes »

Selon une étude d'Acerta, l'âge des travailleurs belges augmente. À cause des mesures fédérales, selon la patronne du Forem. Qui prévient : n'oublions pas les jeunes.

● **Interview : Martial DUMONT**

Marie-Kristine Van Bockestael, en tant que directrice du Forem, vous remarquez que l'âge des travailleurs est en augmentation. Acerta estime que 40 % des travailleurs ont plus de 45 ans...

C'est sans doute plus le cas en Flandre où la population vieillit plus vite qu'en Wallonie ou à Bruxelles. Mais c'est un constat, effectivement. Il faut voir là une conséquence des mesures fédérales pour tenter de maintenir les travailleurs âgés le plus tard possible au boulot. Ça semble fonctionner. Notamment ce resserrement de l'accès à la prépension prévu dans le pacte de solidarité, les restrictions en matière de crédits-temps. Et on verra aussi les conséquences de la pension à 67 ans.

L'entrée de plus en plus tardive des jeunes sur le marché de l'emploi n'est-elle pas une des raisons de ce

«vieillessement» des travailleurs ?

Si bien sûr. Depuis 2008, il y a cette idée qu'avec la crise, il est de plus en plus difficile de trouver du boulot. Du coup, beaucoup de jeunes se disent qu'ils préfèrent prolonger leurs études. Ensuite, il y a le stage d'insertion qui est passé de 9 à 12 mois : plutôt que d'attendre un an pour percevoir des allocations, les jeunes continuent leurs études. D'autant que désormais, il faut au moins être diplômé du secondaire pour toucher les allocations d'insertion.

Les jeunes ont-ils réellement du mal à se faire embaucher ?

Aujourd'hui, les patrons préfèrent jouer la sécurité et maintenir au boulot des travailleurs âgés qui connaissent la musique plutôt que d'engager des jeunes qui, souvent, manquent de qualifications.

Et le fédéral les y encourage. Regardez les mesures de Kris Peeters contre la pénibilité du travail. Le Forem a hérité du fonds de reclassement. Un petit budget qui permet d'arranger des postes de travail pour les plus âgés. Eh bien les entreprises se tournent beaucoup plus facilement vers ce fonds que vers les aides wallonnes pour engager des jeunes...

Ce vieillissement du monde du travail, ça ne risque pas, à terme, de le

déstabiliser ?

Si. Il ne faut pas passer d'un extrême à l'autre. Permettre que des travailleurs âgés restent dans une entreprise grâce à des mesures incitatives, c'est très bien. Mais il faut également penser à embaucher des jeunes. Sinon, les travailleurs âgés, qui s'en iront de toute façon un jour, ne seront pas remplacés. Et le marché du travail va s'assécher. Il faut prévoir une rotation. Sans quoi, on va se retrouver avec des jeunes oisifs, inactifs. Et la vie économique ne sera plus soutenue que par les travailleurs âgés.

La ministre wallonne de l'Emploi a présenté récemment sa stratégie pour renforcer la présence des jeunes en entreprise, notamment via la formation en alternance. C'est le chemin à suivre ?

Les patrons commencent à comprendre l'importance de la formation en alternance. Ils ont promis de doubler les places de stage en entreprise d'ici 2020. Le souci, c'est qu'actuellement, les jeunes ne sont pas assez préparés à ça. Alors ils sont perdus dans des entreprises où les patrons sont exigeants quant à leurs compétences. Et ça, il n'y a que l'école qui peut résoudre ce problème. Les mentalités doivent évoluer. Et l'école, au-delà de sa mission éducative, doit aussi apprendre aux jeunes un métier. ■

Les ouvriers plus vieux que les employés

Selon une enquête d'Acerta (caisse d'allocations familiales) menée sur la période 2013-2015, 40 % des travailleurs belges ont donc plus de 45 ans. L'âge moyen du travailleur est, quant à lui de 41,6 ans en 2015, ce qui représente une augmentation de 0,3 an par rapport à 2013.

C'est notamment chez les ouvriers que le « vieillissement » des travailleurs est le plus marqué puisqu'ils affichent en moyenne deux ans de plus. Plus d'un quart des ouvriers a entre 46 et 55 ans alors que la majorité des employés a entre 26 et 36 ans.

Pour Acerta, l'une des explications principales de cette augmentation de l'âge des travailleurs réside dans l'entrée toujours plus tardive des jeunes sur le marché du travail, soit par choix personnel (études prolongées, voyages), soit par difficulté de trouver du boulot.

Autre explication : les absences de longue durée après 46 ans. Elles ont augmenté de 23 % entre 2013 et 2015. « Aujourd'hui, une maladie de longue durée ne constitue plus un motif de licenciement, c'est une des possibles explications de cette hausse soutenue », affirme Philippe Depaepe d'Acerta.

Plus de jeunes dans l'horeca

L'âge moyen des travailleurs varie également en fonction des secteurs. Dans la construction, par exemple, un tiers des travailleurs a moins de 30 ans. À l'inverse on n'y retrouve quasiment aucun travailleur de plus de 56 ans, âge auquel le chômage avec complètement d'entreprise devient quasiment une règle.

Mais c'est dans l'horeca qu'on retrouve la moyenne d'âge la plus basse : 25 ans.

Par contre, dans les secteurs du métal (47 ans) et de l'industrie textile (49,7 ans), on rencontre les travailleurs les plus âgés.

L'employabilité durable : le grand défi

Le vieillissement de la population active n'est pas sans conséquence sur la politique des ressources humaines.

« D'accord pour un emploi durable, dit Marie-Kristine Van Bockestael, patronne du Forem. Mais alors, il faut mettre en place des formations continues, notamment pour les travailleurs plus âgés. »

Une réflexion qui va dans le sens de ce que conclut Acerta : un emploi durable passe par les possibilités d'adaptation du temps et des conditions de travail, de reconnaissance des compétences acquises et de formation. ■ **M. Dum.**